

Sociétés multiculturelles et travail social

N' étant pas spécialiste de la question, mais ils seront nombreux à intervenir aujourd'hui, je m'autoriserai simplement à vous livrer quelques réflexions autour du sujet de cette journée. En réalité, il s'agit surtout de poser quelques questions introductives.

Sociétés multiculturelles et travail social, c'est le titre que nous avons retenu pour cette journée, partant du constat que le travail social avait peut-être à développer des pratiques et des savoirs-faire qui prennent en compte l'interculturalité. Nous nous sommes bien sûr questionnés aussi sur la manière dont nous abordons nous-mêmes ces questions pendant la formation.

Le travail social s'est principalement construit en France durant la période dénommée les Trentes Glorieuses. Il est fortement marqué par les logiques de «population cible» : handicapés, femmes seules, personnes âgées... La formation et les pratiques sont dominées par la psychanalyse, le «colloque singulier», dans un contexte où la logique de la République se traduit par intégration et égalité de traitement par-delà les différences culturelles.

Ce propos est bien sûr rapide mais, à l'exception, me semble-t-il, d'actions d'associations spécifiques, la prise en compte du phénomène multiculturel par le travail social était faible. Mais il est clair qu'aujourd'hui il ne peut plus faire l'impasse sur cette question.

La société contemporaine est multiculturelle. Si l'hospitalité française est une éthique, comme le dit Tahar Ben Jelloun, comment en faire un droit ? En France, l'on assiste à une tension forte entre des idées racistes qui se développent et s'affichent ouvertement, et des luttes antiracistes ainsi que le développement d'une législation pour lutter contre les discriminations. L'éthique du travail social doit l'amener à intégrer cette lutte contre les discriminations dans ses pratiques. Le défi de l'intégration se pose dans une société multiculturelle où la question centrale me semble être celle des modalités du «vivre ensemble». Comment construire ce «vivre ensemble» lorsque l'on parle de démocratie participative et qu'en même temps, aux élections locales, une frange de la population n'a pas le droit de vote ?

Comment construire ce «vivre ensemble» alors que l'urbanisation a spécialisé les territoires et que certains n'ont pas la capacité de choisir leur territoire de résidence ? Comment vivre ensemble alors que la ségrégation spatiale a conduit à la création de quartiers de relégation des pauvres, des immigrés, où se trouveraient tous les «dangereux» et les «violents» que l'on contrôlerait sur ces zones ? Ce sont des territoires attribués d'où l'on ne peut sortir. Violence, insécurité, déqualification, chômage, désespérance, pratiques illicites, habitat et cadre de vie insatisfaisants, cumuls de handicaps, tensions culturelles, ethniques mais aussi, et la contradiction n'est qu'apparente, sur ces quartiers les personnes ont des pratiques sociales, se connaissent, se rencontrent, ne sont pas coupées du monde. Il y a souvent de l'incompréhension avec les acteurs sociaux, les élus, les professionnels de l'intervention sociale, la police... Cette distance sociale, l'on tente aujourd'hui de la réduire : police de proximité, femmes-relais, médiateurs... Quelles pratiques le travail social peut-il développer en s'appuyant sur les ressources et richesses que possèdent les habitants ?

Enfin, la république accueille l'autre à partir de règles administratives, c'est une culture de l'autorisation. Comment, pour vivre ensemble, prendre l'autre en compte, ses données culturelles, sa façon de penser, sa relation aux autres, sa relation aux institutions, sa manière d'élever ses enfants ? Ce qui est porteur d'identité doit trouver des espaces, être pris en compte alors que l'immigration est foisonnante, et de plus, pas toujours dans la règle, chacun ici le sait. Le travail social a un rôle à jouer. Cette journée se veut une contribution pour diffuser de la connaissance dans ce domaine et pour nous amener à formaliser, à questionner les pratiques professionnelles ainsi que les formations.



Chantal CORNIER

Directrice de l'Institut de Formation des Travailleurs Sociaux (IFTS)